

Baccalauréat professionnel

Technicien d'Etude du Bâtiment – Assistant en Architecte

Formation : 2 ans

Admission après une seconde Métiers des Etudes et de la Modélisation Numérique du Bâtiment

Horaires hebdomadaires au lycée

- ▶ Enseignement Professionnel: 15h00
- ▶ Enseignement Général: 14h00
- ▶ Formation en entreprise : 16 semaines

Cette formation est axée sur l'acquisition de connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction.

Le titulaire de l'option assistant en architecture intervient dans trois domaines sous contrôle de sa hiérarchie : les travaux d'architecture, les études techniques et/ou administratives ainsi que le suivi des travaux non complexes ne nécessitant pas d'engagements importants de la maîtrise d'ouvrages. Après avoir fait les relevés et la description d'ouvrages pour le projet d'études, il réalise les esquisses, les maquettes et les perspectives. Pour cela, il utilise les techniques et logiciels graphiques de CAO, DAO, BIM et traitement d'images. En études techniques et/ou administratives, il participe à la construction de dossiers, à la vérification de documents graphiques, à la quantification et à l'estimation partielle d'un projet.

Les assistants en architecture exercent principalement leur activité dans les entreprises d'architecture et de maîtrise d'œuvre en construction, rénovation et réhabilitation d'ouvrages du bâtiment, mais ils peuvent également travailler pour les collectivités territoriales, les grands groupes publics ou privés, les entreprises du paysage ou les architectes d'intérieur.

Après le Bac Pro:

- ▶ Insertion dans le milieu professionnel;
- ▶ Brevet de Technicien Supérieur
 - ▶ BTS Étude et Réalisation d'Agencement
 - ▶ BTS Enveloppe du Bâtiment
 - ▶ BTS Travaux Publics
 - ▶ BTS Management Économique de la Construction en initial ou en apprentissage GRETA CFA de Marseille au Lycée Denis Diderot.